

HISTOIRE DEMOGRAPHIQUE

Par PIERRE GOUBERT (Sorbonne)

Comme son nom l'indique, l'histoire démographique (ou démographie historique) est née d'un mariage entre l'histoire, discipline dite littéraire et qui se veut scientifique, et la démographie, discipline qui s'affirme scientifique, et dont l'aspect mathématique et statistique est très important. Comme beaucoup d'autres, ce mariage n'a pas été sans nuages, sans tiraillements, ni même sans scènes de ménage. Or, ces difficultés ne traduisent pas de passagères sautes d'humeur, mais des oppositions qui sont souvent fondamentales. Ce rapport ne les dissimulera pas. S'il est surtout méthodologique, il doit tout de même essayer d'atteindre le fond des choses. En effet, la méthodologie n'apparaît pas à mes yeux comme un ensemble de recettes techniques et de "trucs", mais comme une réflexion sur les buts, les sources et les problèmes.

I. BUTS ET METHODES DE L'HISTOIRE DEMOGRAPHIQUE

Nous laisserons de côté les objectifs de "curiosité" des amateurs d'histoire vaguement démographique: généalogies personnelles, chronique du village natal, mariages de grands personnages, baptêmes de cloches, etc... Cela fait, remarquons que les objectifs visés ont été et demeurent assez différents selon que les chercheurs ont été et sont des historiens de formation, des démographes de formation, enfin des historiens-démographes qui ont voulu se former concurremment aux deux disciplines.

Les historiens de tradition, notamment les Latins, avec une exception pour les Italiens dressés à la rude école de Livio Livi, ne se sont longtemps intéressés aux problèmes de population que de manière en quelque sorte oblique, c'est-à-dire en partant d'objectifs qui n'étaient pas essentiellement démographiques.

Fort anciennement, ils se sont posé la simple question de savoir combien pouvait contenir d'habitants le pays ou la ville qui était l'objet de leur étude, à la période qu'ils avaient choisie, et comment ce nombre d'habitants avait pu évoluer. Pour cela, ils se sont bien souvent contentés de recueillir tranquillement les données chiffrées que leur fournissaient des écrivains, des chroniqueurs, des administrateurs, ou des dénombrements rarement critiqués; tous ces travaux ont été recensés de 1954 à 1956 dans les trois volumes du Père MOIS, et les bons ouvrages de BELOCH (sur l'Italie) et même de LEVASSEUR (pour la France) donnant les meilleurs exemples de cette tendance ancienne

(ceux de VICENS VIVES sur l'Espagne, postérieurs, sont aussi d'une autre qualité). Venue essentiellement des médiévistes, heureusement plus exigeants, une critique approfondie et impitoyable s'est abattue sur ces publications et ce type de documentation; elle a souvent abouti à l'hyper-critique (que personnellement je suis loin de refuser) et, pour le moins, à un doute systématique: ainsi, en 1924, le français Henri SEE soutenait qu'il était à peu près impossible de connaître la population de l'ancienne France (*Revue d'Économie Politique*, 1924, pp. 647-655). L'admirable érudit qu'était ESMONIN, qui a tant fait pour indiquer, publier et critiquer maint document français de type dénombrement ou comptage, nourrissait à peu près le même pessimisme; je l'ai même entendu traiter (en privé) les registres paroissiaux de "chiffons de papier", ce qui peut s'expliquer par la région dans laquelle il a vécu (les Alpes), où ils sont effectivement médiocres. Ce pessimisme garde quelque fondement, si l'on rappelle que les villes importantes et les ensembles nationaux posent toujours les problèmes les plus difficiles à résoudre (voir, pour les villes, la communication de François LEBRUN). L'on sait bien, en Espagne, que les grands dénombrements sont difficiles à interpréter et à comparer, et que leur utilisation pour la Catalogne par Pierre VILAR a été rapidement critiquée (notamment par Jorge NADAL); les historiens français demeurent incapables de donner autre chose que des estimations approchées pour la population des grandes villes (et même de Paris) avant la fin du XVIII^e siècle, et arrivent mal à évaluer la population du royaume avant la même époque. Chacun sait que les Anglais (depuis Gregory KING), les Hollandais (depuis KERSEBOOM), et une partie des États allemands, italiens et scandinaves sont bien mieux servis, en partie grâce à une documentation d'archives bien supérieure, ou mieux conservée.

D'un style assez proche, c'est-à-dire apparemment solides et réellement peu scientifiques, apparaissent des travaux dont peut donner un exemple le vieux livre d'A. FEILLET sur *La misère au temps de la Fronde...* (1862). Pour prouver cette misère, Feillet a eu recours à une documentation abondante et alors neuve, dont les registres paroissiaux. De nombreux et dramatiques exemples appuient sa thèse. Seulement, Feillet avait délibérément négligé la documentation, même extraite des registres paroissiaux, qui pouvait contredire sa thèse (car les mortalités, disettes, épidémies, etc. n'ont pas sévi partout au même moment, fort heureusement pour l'avenir du pays). Ce procédé de sélection préalable des sources pour appuyer une thèse tranchée n'est pas mort avec FEILLET. Il est toujours vivant. L'extraordinaire variété des situations régionales et parfois locales peut nourrir toutes les conclusions sensationnelles (et contradictoires) qu'on voudra. Un bel exemple du procédé est fourni par un récent ouvrage de Michel MORINEAU (*Les faux-semblants d'un démarrage économique, agriculture et démographie en France au XVIII^e siècle*, Paris, Cahier des Annales n.º 30, 1971): il lui suffit de choisir quelques exemples qui peuvent appuyer sa thèse de non-révolution démographique, et d'ignorer les autres. Ces procédés sont méprisables, même s'ils donnent lieu à des publications dont beaucoup d'enseignements sont à retenir.

Bien plus sérieux et fécond, l'objectif démographique directement issu des études de "conjonctures" inspirées principalement, par Simiand, Ernest

Labrousse et le regretté Jean Meuvret. Nourries des statistiques sûres venues de l'histoire des prix, et des statistiques moins sûres procurées par l'histoire des revenus, des trafics et de quelques productions, des phases successives d'expansion (XVI^e siècle, puis XVIII^e) et de stagnation ou récession (XVII^e siècle) ont été depuis longtemps soulignées, bien qu'on commence à les remettre sérieusement en cause. Des historiens se sont alors demandé si les mêmes tendances séculaires ne pouvaient pas se retrouver dans l'histoire de la population. Comme ces historiens avaient adopté une attitude très critique à l'égard des dénombrements, ils se sont abattus avec enthousiasme sur les vieux registres de baptêmes, mariages et sépultures tenus par les pasteurs des diverses confessions religieuses issues du christianisme. De nombreux comptages, surtout de baptêmes et de mariages, ont en effet permis de retrouver souvent des correspondances au moins apparentes entre les grandes phases de la "conjoncture" économique et celles de la "conjoncture" démographique. Notamment, ces périodes de réelles difficultés succédant à de lentes ou fortes expansions, qui marquent le dernier tiers du XVI^e siècle et, à des degrés variables, le dernier tiers du XVII^e et le premier quart du XVIII^e. Une analyse plus fine, utilisant de bons (et rares) registres mortuaires a permis d'aller plus loin, spécialement en France, en serrant la chronologie de plus près. Il s'agit alors de l'analyse longtemps appelée "cyclique".

Dès 1944, plus largement en 1947 dans la revue *Population*, Jean MEUVRET posait le problème de ce qu'on a longtemps appelé les "crises démographiques de type ancien", ces énormes pointes de décès, accompagnées de chutes des mariages et des conceptions, et de mobilité accrue, que suivaient immédiatement les phénomènes exactement inverses des "après-crises". Ces phénomènes paraissaient principalement liés à des hausses brutales et excessives des prix des aliments de base, le tout précédé, accompagné ou suivi d'épidémies assez difficiles à identifier (sauf peste). Jean Meuvret avait dès lors souligné que ces phénomènes voyants et essentiels s'atténuaient après 1710 (en France) et se "larvaient" très nettement après 1750. Ce problème de "conjoncture courte", dont l'examen requerrait une documentation riche et précise (et pas seulement démographique, bien entendu) a provoqué un intérêt, des discussions et même des polémiques qui ne sont pas éteintes. En deux mots, disons qu'on ne les a pas retrouvés, au moins au même degré, en Bretagne, dans le Midi, en Italie et surtout en Angleterre; d'autre part, que l'accent a été mis ensuite sur les épidémies comme cause essentielle des mortalités (pour certaines épidémies, la chose est sûre); enfin, qu'il a été soutenu que même les grandes "mortalités" (en France, sous Louis XIV) n'ont pas eu sur la population les conséquences redoutables que certains avaient crû déceler, en bref, qu'elles furent vite "digérées". Le problème reste ouvert, et ne peut être esquivé. Mais il demeure essentiellement un problème d'historien, auquel les démographes de formation n'attachent pas habituellement beaucoup d'intérêt.

En revanche, parce qu'ils n'ignoraient pas les rudiments de la science démographique, quelques historiens se sont posé, en amateurs parfois maladroits, les grands problèmes des "structures" démographiques, qui se ramènent souvent à des calculs de taux. Taux de nuptialité (et de célibat), et ils

soulignaient assez vite (pour les XVII^e et XVIII^e siècles) qu'on se mariait fort tard, à des saisons désignées par la loi religieuse et les usages ruraux, que les remariages étaient fréquents et rapides, et le célibat au moins aussi rare qu'au XIX^e siècle, surtout à la campagne. Taux de natalité et même de fécondité; et ils observaient (dès les années 50) que les naissances illégitimes se trouvaient fort rares en France (mais fréquentes en Angleterre), que les accouchements n'étaient presque jamais annuels (mais tous les deux ans, pour le moins), qu'ils se produisaient particulièrement en hiver, et que le taux brut de natalité générale devait avoisiner 40 pour 1.000. Recherchant plus difficilement les taux de mortalité, ils soulignaient vite l'énorme taux de mortalité des jeunes enfants (dont la moitié, plus ou moins, parvenaient à devenir des adultes), l'extrême irrégularité dans le temps des courbes de sépultures, la rareté des vieillards, et ils avançaient que les taux bruts de mortalité devaient se tenir fort près des taux de natalité, au moins avant 1750. Examinant l'origine des nouveaux époux, ils posaient le principe d'une majoritaire sédentarité (surtout dans les campagnes, bien entendu), corrigée au plus de migrations habituelles dans une "couronne" de quelques lieues.

C'est à ce moment précis que les démographes de formation mathématique et statistique sont venus relayer les historiens, sans d'ailleurs qu'ils connussent bien leurs travaux. Leur formation plus scientifique, et leur profession même dans des organismes officiels, les avaient inclinés vers l'analyse des phénomènes du présent, ou d'un passé très proche, pourvu de statistiques élaborées, officielles, présumées bonnes. Leur intelligence, d'une part, leur souci surtout d'éclairer les phénomènes démographiques du "Tiers-Monde" (et notamment les phénomènes de fécondité) par les phénomènes d'un passé plus ancien, celui de l'ère dite pré-statistique (en gros, avant la milieu du XIX^e siècle), les amenait à remonter les siècles, et à découvrir, avec une stupeur mêlée d'admiration, la grande valeur des documents anciens, notamment des registres paroissiaux. À ces vieux documents, ils imaginèrent d'appliquer d'abord tels quels, puis d'aménager les méthodes rigoureuses et les tests savants jusqu'alors réservés aux seuls documents du XX^e siècle. Inutile de préciser que le grand inventeur fut, en ces matières, le français Louis Henry, mathématicien et statisticien de formation. Le transfert de soucis et de méthodes du XX^e siècle à des documents vieux de deux ou trois siècles résume l'essentiel de leur action et de leur influence. Ils ont décidément concouru à faire de la démographie historique une véritable science. Après quelques réticences (et même quelques disputes), un certain nombre d'historiens de formation ont adopté et parfois raffiné leurs méthodes. Ce fut justement alors que les problèmes de méthode devinrent fondamentaux (entre 1956 et 1960). Rappelons quelquesunes de ces méthodes que nous ont données les démographes.

La plus célèbre et la plus utilisée, c'est la reconstitution des familles, dont Louis Henry a donné à la fois le premier exemple (Crulai) et les règles de plus en plus affinées depuis le premier *Manuel de dépouillement de l'état-civil ancien* (1956) (le second est de 1965). On sait qu'il s'agit de déterminer dans un lieu donné, généralement un village (et une petite ville depuis le *Meulan* de Marcel Lachiver, Paris, S.E.V.P.E.N., 1969), un ensemble de familles *stables* dont on peut retrouver en détail tous les événements démographiques,

auquel on applique ensuite, comme à un pur échantillon de laboratoire, les méthodes habituelles et rigoureuses de la science démographique. La méthode, célèbre, a été appliquée dans tous les pays où elle était applicable, en Europe, en Amérique et en Asie; et les résultats sont tout à fait remarquables; les *Annales de Démographie historique* tentent, chaque année, de recenser ces résultats. Si l'on veut bien ne pas s'arrêter à la longueur et à l'extrême minutie du travail, on doit pourtant souligner que cette méthode offre deux inconvénients. Le premier, l'étroitesse (parfois, quelques dizaines de familles seulement, à partir desquelles il me paraît interdit de généraliser) et le caractère très local des échantillons analysés: même Crulai, prototype justement admiré, n'échappe pas à ces défauts, d'ailleurs inhérents au cadre choisi. Inconvénient plus grave, ce que j'appellerai sa fréquente non-représentativité: il n'est pas sûr que des familles "stables" et "complètes" constituent vraiment le cas général, puisque, dans les villages étudiés, les familles qui échappent à la reconstitution sont souvent la *majorité*. Mais il est trop évident que la qualité des observations recueillies est proche de la perfection, même si cette perfection ne concerne qu'une partie réduite de la population, dont la stabilité est justement exceptionnelle. Le remède consiste alors dans des reconstitutions effectuées sur *plusieurs* paroisses voisines, ce qui réduit toujours le pourcentage de familles qui n'entrent pas dans l'analyse.

La seconde méthode n'est au fond que l'application de la précédente à des sources plus rares, et presque toujours propres à des groupes privilégiés: les généalogies *vraiment complètes*. Ses applications les plus fameuses concernent la bourgeoisie de Genève (Louis Henry), la population canadienne (Henripin), les ducs et pairs français (Lévy et Henry), et surtout le "British peerage" (Hollingsworth, *Population Studies*, supplément, nov. 1964). Travaux extrêmement précieux, mais qui ne valent que ce que valent les généalogies, pas souvent complètes (les enfants morts en bas âge y figurent très rarement). Ils participent d'ailleurs d'un renouvellement scientifique de la science généalogique (solidement étayée), comme l'ont montré en Angleterre les travaux hors de pair de Lawrence Stone (*The crisis of the aristocracy, 1558-1641*), et en France ceux de Roland Mousnier et de ses élèves, principalement Yves Durand (les fermiers généraux) et J.-P. Labatut (les ducs et pairs). Mais le champ d'extension de cette méthode est forcément réduit.

La troisième méthode s'appuie sur la théorie des sondages. C'est, en France, la grande enquête de l'I.N.E.D. (Institut National d'Etudes Démographiques) sur la population du pays depuis le temps de Louis XIV, qui repose essentiellement (mais non uniquement), sur un sondage au 1/500^{ème} de communes tirées au sort. L'entreprise a commencé en 1959; elle devait durer quelques années; elle n'est pas encore achevée en 1973, ce qui signifie qu'elle a rencontré des difficultés. Trois contributions régionales ont été publiées, l'une sur la région parisienne (Henry et Lévy, in *Population*, 1962) la seconde sur la France d'Outre-Loire (Blayo et Henry, in *Annales de Démographie Historique*, 1967), la troisième sur la fécondité dans le Sud-Ouest (Henry, *Annales E.S.C.*, 1972, deux articles). Achevée, l'enquête devrait fournir, pour la France depuis 1670 environ, une sorte de schéma d'ensemble qui pourra à la fois servir de guide et de garde-fou. Le caractère strictement régional

des trois publications dont nous disposons actuellement montre éloquemment que la France entière constituait un cadre beaucoup trop large, sans unité réelle de sources et de comportements, et que les "tempéraments" provinciaux, en démographie comme à bien d'autres égards, constituent la réalité fondamentale. On osera poser aussi le problème de la valeur des sondages (c'est-à-dire du tirage au sort) en démographie. Les mathématiciens nous assurent de leur rigueur et de leur sécurité, bien entendu mathématique. En ce qui me concerne, j'ai toujours pensé que ce point de vue ne suffisait pas, et qu'il n'a jamais existé de "France" démographique aux XVII^e et XVIII^e siècles. Deux exemples, pour réfléchir. Premier exemple, mortalité infantile: les taux calculés très sérieusement et scientifiquement pour la période 1670-1750 oscillent de moins de 15 à plus de 35 pour cent; quel est le taux "typique"? Second exemple, l'âge moyen au premier mariage des filles: région parisienne au sens large, au moins 25 ans; Limousin, Poitou, Angoumois, pas plus de 19 ans; où est "la caractéristique" française? et que penser du "new pattern" claironné un peu vite par l'américain Hajnal dans un article fameux? Les démographes de formation se sont, avec le temps, parfaitement rendu compte des considérables variations régionales; d'où leur retard, et la régionalisation de leurs publications. Il me semble que la remarque vaut pour l'Europe entière, dans laquelle les tempéraments régionaux ont longtemps été bien plus importants et fondamentaux que les constructions étatiques ou nationales élaborées bien rapidement par des monarques superficiellement unificateurs.

Démographes et historiens se sont enfin rencontrés pour examiner et utiliser à nouveau les nombreux dénombrements dont regorgent les archives des pays alphabétisés et bien administrés (dont la France ne constitue pas le meilleur exemple, mais plutôt les pays d'administration habsbourgeoise, bourguignonne, italienne, ottomane, sans compter la Chine et le Japon). Pour l'un des pays les moins favorisés, la France d'avant 1730, Jacques Dupaquier a élaboré une méthode originale et rigoureuse. Je me permets de renvoyer à la parution de cet ouvrage important, qui constituera une thèse de doctorant ès-lettres de Paris.

Dans le détail de la recherche, une foule de méthodes et de pratiques astucieuses ont été proposées; on se reportera aux grandes revues qui les exposent, car il n'est pas possible d'entrer ici dans le détail. Parmi les plus subtiles, notons tout de même la méthode Dupaquier-Lachiver pour déceler les progrès de la contraception à travers les intervalles intergénéraliques (*Les débuts de la contraception...* in *Annales E.S.C.*, 1969, p. 1391-1406).

Aussi raffinées et sophistiquées qu'elles soient, les méthodes valent exactement ce que valent les sources, et ce que valent l'analyse et surtout la critique qu'en ont faites les historiens devenus démographes comme les démographes devenus historiens. Là est le point essentiel, parfois perdu de vue.

II. SOURCES ET CRITIQUE DES SOURCES

Nous envisagerons surtout les sources essentiellement démographiques, donc quantitatives.

A) Documents de type "dénombrement", qui fournissent des "coupes", ou des "états" fixes.

Fiscaux, militaires, religieux, agraires, charitables, etc..., ils sont d'une infinie variété selon les régions, les pays et les époques, et on sait que l'on ne les trouve pas seulement dans l'Europe (y compris l'Europe centrale, orientale et turque) mais aussi en Amérique et en Asie. Il ne peut être question ici de les énumérer, de les décrire ni même de les classer. Ce qui semble particulièrement urgent, devant l'attitude de certains historiens démographes (ou démographes historiens) impatientes d'aboutir à des résultats chiffrés, ou avides de rapides traitements mécanographiques et informatiques faussement scientifiques, c'est de rappeler avec insistance les règles élémentaires de la critique des sources. Enumérons les dangers et les pièges qui guettent les gens trop pressés:

1. Pour un certain nombre de dénombrements, nous possédons des copies, parfois nombreuses, souvent évidemment fautives. Faut-il rappeler qu'il faut d'abord s'attacher à retrouver l'original, ou la leçon qui en est la plus proche, la "souche" des autres? Qu'il est utile de ne pas négliger les "brouillons" qui ont permis d'établir l'original officiel, parce qu'ils contiennent des indications de méthode fort précieuses? Qu'il est hautement désirable de rechercher la décision de dénombrer, qui l'a prise, comment elle fut répercutée, qui s'est chargé de la collecte des données, et dans quelles conditions, qui s'est chargé de la synthèse, et avec quels objectifs? Ce qui suppose des recherches dans des archives naturellement non-démographiques, mais qui permettront des jugements et des appréciations nuancées, seules valables.

2. La plupart des documents que nous appelons "dénombrements" n'ont pas été établis dans une intention généreusement scientifique. La majorité avait une intention "fiscale". Il est alors indispensable de connaître avec la plus grande précision de quel type de fiscalité il s'agit, de connaître donc les textes juridiques, administratifs, la pratique, les coutumes, et les mentalités. Dans ce cas, le désir de fraude est fréquent: mais les administrations le savent bien, et tentent de la prévenir. De toutes manières, un impôt, à l'époque dite "moderne", ne concerne presque jamais tout le monde; souvent existent à la fois des exempts par privilège (les plus estimés et les plus riches, en général) et des exempts par misère; reste à apprécier leur nombre.

3. Une bonne partie des dénombrements anciens ne sont que des estimations, souvent très "arrondies". On se méfiera des documents dont la plupart des données chiffrées se terminent par un zéro, ou un 5, ou des chiffres pairs (des calculs de probabilité simples permettent de les déceler très vite); notamment des estimations de communiantes données par les curés, qui les arrondissent souvent à la centaine. Beaucoup de dénombrements ont été effectués par "feux", "familles", "maisonnées", même "cheminées" en Lorraine; dans ce cas, on les a multipliés, dès l'origine, par un coefficient standard, 4 ou 5 très souvent; ou bien les historiens inventent ces coefficients

"standard" en les étayant plus ou moins bien, généralement mal. Si on laisse de côté le problème des "feux" et "étincelles" propres à de vieilles fiscalités méridionales (et même bretonnes avec les fouages), il faut pourtant savoir que la signification et le contenu des mots de "familles", "foyers", "feux allumants", "feux" tout court et "maison" recouvrent rarement la même réalité si l'on va d'une ville à une autre, d'une province à une autre, d'une période à une autre. Par exemple, nous sommes maintenant sûrs que la famille dite "étroite", ou "conjugale", ou "nucléaire", ne régnait pas seule sur la France du XVIII^e siècle; spécialement dans le centre de ce pays, existaient des communautés taises, des frêches, atténués il est vrai, mais aussi des communautés d'exploitation rassemblant plusieurs familles simples, comptées pour un seul feu en Limousin et certaines parties du Nivernais. Le cas ne saurait être isolé (cf. le numéro spéciale d'*Annales E.S.C.* sur la famille, juillet-octobre 1972), et il est à peu près sûr que Peter Laslett et le groupe de Cambridge ont conclu bien trop hâtivement à la domination sans partage de la famille "nucléaire" dans l'Europe occidentale du XVIII^e siècle.

B) *Documents de type "registres paroissiaux", permettant de suivre une évolution.*

De nombreux ouvrages d'érudition, qu'il faut connaître et dont le Père Mols a recensé la presque-totalité, ont scruté le problème de l'état-civil ancien. J'ai l'impression qu'on les néglige, et que trop de monographies ont été exécutées bien trop rapidement, sans formation scientifique sérieuse. Au risque d'ennuyer ou de choquer, je me permettrai de rappeler:

1. Que l'utilisation statistique des registres paroissiaux n'est possible que dans les régions dont l'unité religieuse est parfaite. En France, les régions protestantes ne sont pas sûres, les réformés n'étant inscrits nulle part, ou une fois, ou deux (sur le registre protestant et sur le catholique). En Angleterre, la marquetterie des sectes religieuses rend très difficile l'utilisation de registres paroissiaux inégaux, mal conservés, médiocres, sauf exception dont Cogenhoe et Colyton (voir les travaux du Groupe de Cambridge, animé par Laslett et Wrigley).

2. Que l'utilisation des registres paroissiaux est très difficile (notamment selon la méthode Henry) dans les localités (villes) et régions affectées d'une grande mobilité (montagnes; régions frontalières; régions maritimes), puisque ne sont enregistrées que les personnes *présentes*, évidence à ne pas oublier (et qui concerne aussi les enfants mis en nourrice à l'extérieur, dont la mort, fort fréquente, échappe alors à la statistique).

3. Presque toujours, pour des raisons à la fois juridiques, religieuses et coutumières, l'enregistrement des sépultures est beaucoup plus tardif et beaucoup plus médiocre que celui des baptêmes et des mariages. Dans beaucoup de régions, les décès des très jeunes enfants, voire même des non-communiants (moins de 12 ans, souvent) ne sont pas du tout enregistrés, ou irrégulièrement. Ce défaut d'enregistrement n'ayant pas toujours été compris, on

explique alors le niveau étonnamment bas de certains taux de mortalité infantile qu'on a osé publier (rappelons qu'en France vers 1900, ce taux était encore voisin de 160 pour 1.000). Autre défaut: les nourrissons décédés ont toujours été exclus des calculs, comme "ne faisant pas partie de la paroisse"; comme ils ne sont pris en compte nulle part, tous les taux de mortalité des enfants sont minimisés (un exemple à suivre au contraire, celui de Maurice Garden dans son exemplaire thèse, *Lyon et les Lyonnais au XVIII^e siècle*, 1970). Au moins dans le Midi de la France, ce mauvais enregistrement des morts d'enfants dure couramment jusqu'à la Révolution.

4. Quels que soient les dispositions administratives et les contrôles (ces derniers, rares et superficiels), la tenue des registres paroissiaux dépend de la qualification et de l'application des prêtres qui les rédigent. L'attitude de ces scribes est toujours fondamentale; un registre ne constitue pas une unité; l'unité, c'est son rédacteur: à d'excellents rédacteurs peuvent succéder de très médiocres, même au XVIII^e siècle, et encore surtout dans le Midi (et le Centre) de la France.

Les registres paroissiaux sont d'abord des documents historiques, à critiquer en premier lieu, et non pas des machines à fournir automatiquement des données chiffrées.

C) *Sources démographiques non classiques.*

On les oublie parfois. Elles contribuent pourtant à valider et compléter, ou non, les sources précédentes:

1. Les sources religieuses, archives des évêchés notamment, contiennent souvent des estimations du nombre des "âmes" des paroisses ("status animarum", en principe imposés par le Concile de Trente, fréquents en Belgique, non en France), du nombre des communiants, des confirmés, etc... Les visites pastorales peuvent aussi être intéressantes.

2. Les sources de caractère cadastral, fréquentes dans une grande partie de l'Europe (du Midi et du Centre surtout), contiennent des descriptions et des chiffres, malaisés à interpréter. Ainsi, on a souvent le nombre des propriétaires, ou tenanciers, ou exploitants roturiers; souvent pas les nobles, ni le clergé, ni les paysans sans terre (ce qui est beaucoup plus grave, leur nombre étant parfois important, et surtout fort variable d'une époque à une autre). Il ne faut donc jamais confondre une évolution du nombre des propriétaires avec une évolution du nombre des chefs de famille ou des habitants; les deux peuvent évoluer en sens inverse, et l'ont effectivement fait.

3. Les archives de la charité et surtout des hôpitaux sont toujours fondamentales; mais il convient de les mettre en rapport avec les autres sources; en effet, particulièrement pour les villes, elles peuvent bouleverser complètement les perspectives. L'étude des pestes de Londres l'a bien montré (cf.

les travaux de Glass), comme celle de Valladolid (Bennassar) et, encore une fois, de Lyon (Garden), avec une précision exceptionnelle.

Dans le travail de l'historien-démographe, le rassemblement, l'étude approfondie et la critique des sources constituent l'opération fondamentale, sans laquelle rien n'est valable. Toutes les astuces statistiques, même si elles mettent en œuvre de belles machines, restent de simples procédés. Dans la bonne cuisine, ce n'est pas l'art de la présentation qui compte, mais la qualité des éléments qui entrent dans la composition des plats.

III. PROBLÈMES ANCIENS ET NOUVEAUX DE L'HISTOIRE DÉMOGRAPHIQUE

A) *Les problèmes classiques.*

Ils paraissent en voie de solution.

1. *Le problème des "crises démographiques".*

Il a été abordé dans le § 1, ci-dessus. La position "française" qui fut celle de Jean Meuvret (et la mienne de 1952 à 1960) est en partie abandonnée; du moins ne la considère-t-on plus comme acceptable que pour le XVII^e siècle et pour les grandes plaines céréalières et textiles de la France du Nord. L'Angleterre, à l'économie plus "avancée" que la France, ne semble pas les avoir connues; les Provinces-Unies (notre Hollande) encore plus prospères et "modernes", moins encore; certaines régions privilégiées par le climat ou par une alimentation de base plus diversifiée, ou par un type de société plus nuancée que contrastée, ne les ont connues que très atténuées (Bretagne, Midi, Toscane, plaines catalanes).

L'attention s'est portée, en revanche, sur les très grandes épidémies, et d'abord la peste (très bien étudiées notamment en Espagne, en Angleterre, à Marseille) comme causes déterminantes des "crises" de mortalité. Il faudra nuancer les conclusions. Il est des cas où, très nettement, l'épidémie seule déclenche une grande crise; des cas où l'épidémie accompagne, aggrave ou suit la grande cherté des prix; des cas enfin où plusieurs facteurs s'intriquent. L'une des plus fines analyses que nous possédons est fournie par la thèse de François Lebrun sur l'Anjou.

Il reste à dépassionner le débat, et à expliquer pourquoi tant d'épidémies graves se produisent justement en période de cherté des prix alimentaires. Je me permets d'ajouter que je maintiens intégralement mes conclusions quant au Beauvaisis et au XVII^e siècle.

Le mérite de ces discussions a été double. Elles ont relancé une histoire des épidémies et de la médecine, en plein essor, sur laquelle nous reviendrons. Elles ont donné les premiers et timides départs d'une véritable histoire sociale et démographique de la guerre, sur laquelle nous reviendrons aussi.

2. *Le problème de l'évolution générale de la population de 1500 à 1800.*

Une prudence excessive pourrait conduire à ne pas poser le problème, d'autant que nous avons toujours souligné les variations régionales. Compte tenu des nombreux travaux, en toutes langues, dont nous disposons maintenant, l'on peut proposer un schéma d'ensemble, applicable à la plus grande partie de l'Europe Occidentale.

De 1500 à 1800 (peut-être de 1200 à 1800, mais on ne peut le prouver) la race blanche de confession chrétienne, vivant dans un climat temperé, semble soumise à un certain nombre de caractères ("pattern", "features", diraient les Anglo-Américains) qu'on peut ainsi énumérer: mariages tardifs, accouchements biennaux, sensibilité aux épidémies et aux chertés, mortalité juvénile de l'ordre de 40 à 50 pour cent, mobilité le plus souvent à faible rayon, économie essentiellement agricole et souvent céréalière et semi-autarcique, difficulté des transports sauf près de la mer et des grands fleuves, conservation difficile des aliments, modes de culture et de travail stagnants sauf aux Pays-Bas. Dans ces conditions, les taux de natalité dépassent légèrement les taux de mortalité (avec de tragiques exceptions), et la densité optimum des provinces modérément riches est de l'ordre de 40 ou 50 habitants au kilomètre carré; une légère et régulière expansion démographique peut donc être posée en principe; mais elle est rompue de temps à autre, dans une région ou une autre, par des événements d'allure catastrophique qui l'annulent brutalement (guerres, pestes, épidémies, vraies famines, ou bien deux ou trois facteurs combinés). Enfin, une sorte de "plafond" démographique (pour la France dans ses limites Louis XV, 20 millions d'habitants) reste impossible à crever, tant qu'une "révolution" (de la mortalité, de l'économie...) ne le permettra pas; ce "plafond" correspond à une sorte d'équilibre quasi-écologique, mais influencé par les modes de production, de circulation, de conservation des produits, d'intervention de l'État, et un ensemble de mentalités plus devinées que connues.

Bref, trois siècles composés de lentes ascensions, brutalement coupées par de terribles (ou lentes) chutes, qui annulent l'expansion précédente, et relancent l'expansion future. Pour la France en général (sauf le Nord et l'Est), les grandes chutes (après celles des XIV^e et début du XV^e siècle) se situeraient dans le dernier quart ou le dernier tiers du XVI^e siècle et entre 1650 et 1720 (ou 1690-1720). Par la suite, l'expansion, fort inégale (et nulle dans tout l'Ouest) ne serait plus jamais coupée de dépressions sérieuses. Pour la plus grande partie de l'Empire et de la France de l'Est, la grande catastrophe est exactement contemporaine de la Guerre de Trente Ans, dont certaines régions ne se sont jamais relevées (Lorraine et Champagne du Sud). Vingt variantes sont possibles. Demeure l'idée fondamentale d'expansion lente coupée de grosses chutes, sous un "plafond" qui ne pourra être crevé que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, plus fréquemment au XIX^e.

Il s'agit ici bien entendu d'un schéma d'ensemble, susceptible de considérables variations régionales (nous savons déjà que la Bretagne évolua au XVII^e et au XVIII^e siècles exactement à l'inverse du reste du pays), et surtout ouvert à la discussion, donc capable d'être amélioré (ou rejeté).

3. Problèmes de la mobilité.

Comme deux volumes des *Annales de Démographie Historique* (1970 et 1971) ont été consacrés à ce problème, il sera permis d'aller vite.

Aux périodes antérieures à 1800, l'étude scientifique des migrations rencontre les plus grandes difficultés. Certaines proviennent des historiens eux-mêmes; il en est qui sont surtout sensibles aux phénomènes de stabilité, d'autres au mouvement. Les plus graves proviennent des sources. Celles-ci indiquent le plus souvent le point d'arrivée des migrants (tant de Français en Catalogne à telle date, tant d'étrangers à Valence à telle autre); elles permettent bien plus rarement de saisir les départs, et plus rarement encore les itinéraires. En somme, les sources sont précieuses, souvent précises, mais partielles. Pourtant, certaines sont admirables; au Canada, en Nouvelle-Angleterre, dans les villes de forte bourgeoisie (Genève, Amsterdam, etc...); en France les documents militaires exploités par Corvisier; jusqu'à un certain point, les actes de mariage. Par chance, on peut découvrir des souches de passeports, des livres de passage dans les établissements hospitaliers, et même dans les prisons... Tout cela reste dispersé et localisé.

Les habitués des registres paroissiaux ont utilisé très tôt les indications souvent précises (au XVIII^e siècle surtout) données dans les actes de mariage. Un certain nombre de pourcentages ont été calculés, des cartes proposées. Sauf dans les villes (qui sont toujours des cas particuliers, et ont connu très tôt de fortes immigrations rurales), on a généralement découvert que les migrations au mariage étaient rares, et accomplies dans un faible rayon, jusque vers 1750. Après cette date, les déplacements deviennent bien plus nombreux, et à plus large rayon. Mais cette documentation, massive, ne suffit tout de même pas à notre curiosité.

Il faudra sortir des classiques sources démographiques pour aller plus loin. M. Mousnier et son séminaire nous apprendront le nombre (considérable) de non-parisiens d'origine qui vivaient, se mariaient et mouraient à Paris. Je me permets de signaler, en ignorant si elles ont la même qualité hors de France, la valeur des archives de la Maréchaussée (ancienne gendarmerie) qui était chargée, entre autres tâches, de la police des grands chemins. Avec six de mes étudiants parisiens, nous avons entrepris le dépouillement exhaustif des archives de quelques "brigades". Malheureusement, elles ne sont excellentes qu'après 1765. Mais elles permettent de connaître des milliers de cas de mendiants, vagabonds, gens "sans aveu" et petits commerçants errant sur les chemins autour de Paris. Voici les premières conclusions: à 85%, ce sont des hommes; à 60%, ils sont âgés de 18 à 37 ans; il n'y a pas un tiers de parisiens de naissance ou de domicile habituel; presque tous les autres viennent du bassin parisien au sens large, au Nord de la Loire, dont beaucoup de l'Est; les deux-tiers assurent, et parfois prouvent qu'ils ont exercé antérieurement un et surtout plusieurs petits métiers, et se disent en chômage saisonnier; on ne leur reproche généralement pas grand chose, sinon d'errer, et parfois de menus larcins. Il y a là une manière de mesurer la mobilité, qui d'ailleurs a déjà été tentée en d'autres régions (Normandie, Lyonnais).

Un autre aspect de la mobilité est constitué par le commerce des enfants en bas-âge et des enfants trouvés (plus de 7.000 à Paris vers 1775); des charrettes entières véhiculent, parfois de fort loin (Rennes, Bruxelles) ces malheureux dont 80% au moins sont promis à la mort (le chiffre a été plusieurs fois vérifié). Cette migration, et celle de leurs "meneurs" et "meneuses" se ramène évidemment à une forme à peine retardée d'infanticide. Elle mériterait une étude globale, qui est possible.

En revanche, les migrations lointaines (Amérique, Espagne, Alsace, Europe Centrale et Orientale) sont mieux connues; c'est qu'elles ont été plus visibles, mieux repérées par les diverses polices; mais, avant 1800, et exception faite des Etats-Unis naissants, elles mettent en cause beaucoup moins d'hommes (et de femmes). Ce qui se voit le plus n'est pas toujours ce qui compte le plus lourdement dans l'ancienne démographie.

Sur les problèmes classiques, on pourrait s'attarder longtemps encore. Il me paraît plus utile d'insister sur les problèmes et les orientations nouvelles, qu'a permis l'orientation récente de la démographie historique, qui est enfin sortie de ses guérets habituels, et éclate dans tous les sens, revivifiant une classique histoire qui, à certains égards, en avait bien besoin.

B) Les problèmes nouveaux posés par le démographie historique.

On remarquera d'abord que, se faisant essentiellement rurale, le démographie historique a apporté une contribution exceptionnelle à l'histoire sociale populaire, je veux dire à l'histoire plus complète et mieux comprise des masses paysannes souvent mal connues qui, partout en Europe (et ailleurs), constituaient la très grande majorité des populations anciennes. Nous connaissons bien mieux aujourd'hui leurs attitudes devant la vie, et devant la mort, — bien mieux sans doute qu'elles les connaissaient elles-mêmes. La démographie historique es fondamentalement une histoire sociale — comme presque toute l'histoire, d'ailleurs.

1. Histoire démographique des guerres.

Dans sa thèse, puis dans des travaux postérieurs, A. Corvisier a renouvelé l'histoire du soldat et des armées françaises au XVIII^e siècle. Les enseignements démographiques de ce très sérieux travail sont précieux. Il y a là une direction de recherche à poursuivre activement, et dans tous les pays.

Dans une direction toute différente, des efforts anciens, repris récemment, ont abouti à une estimation raisonnable des pertes des armées françaises sous la Révolution et sous l'Empire (cf. divers articles de *Population* et, dans le numéro spécial de la *Revue d'Histoire moderne et contemporaine* consacrée à la France à l'époque napoléonienne, juillet-septembre 1970, les articles de Dupaquier, Biraben, Armengaud et surtout Houdaille). Ces pertes ne dépasseraient que d'assez peu 1 million d'hommes, dont au moins les deux tiers après 1803; elles n'empêchèrent pas la population française d'augmenter constamment. Des travaux de ce type seraient hautement désirables.

Pour une période fort antérieure, et fort différente aussi, l'érudition allemande a donné l'exemple. Il s'agit des dévastations et des pertes de popu-

lation dues à la Guerre de Trente Ans (1618-1648), dont Georges Livet a élégamment résumé les résultats dans son excellent "Que Sais-Je?" sur la *Guerre de Trente Ans* (Paris, P.U.F., 1963). Les travaux effectués en Lorraine et en Franche-Comté par de jeunes historiens français permettront de connaître dans le détail les ravages, les dépeuplements (une chute de l'ordre des deux tiers après 1630) et les essais de repeuplement. La thèse de Jean Jacquart sur le Sud de la région parisienne de 1560 à 1660 (à paraître chez Colin en 1973 ou 1974) évalue précisément les pertes considérables causées par les diverses armées entre 1649 et 1652.

La guerre, phénomène éminemment démographique, mais aussi économique et social autant que politique, revient ainsi au premier plan de nos préoccupations. Son rôle a été considérable, mais spécialement dans les régions où les armées se sont battues, ont séjourné, passé, et ravagé. Il est patent que les historiens que nous venons de citer ont tiré leurs renseignements les plus précis des registres paroissiaux survivants, mais aussi des dénombrements, particulièrement précis et nombreux en Lorraine et en Franche-Comté.

2. Histoire démographique, histoire des épidémies, histoire de la médecine.

L'étude de la mortalité ancienne et particulièrement des crises démographiques a renouvelé l'attention apportée depuis longtemps à l'étude des maladies et des manières de les soigner. A des histoires des livres de médecine et des grands médecins, ont succédé des recherches approfondies et passionnées sur les maladies et les malades. Dans ce domaine, l'épidémie la plus facile à identifier, la plus tragique, de longtemps étudiée, est revenue au premier plan. Aux pestes anglaises (surtout londoniennes), italiennes, espagnoles (une spécialité des historiens espagnols et des historiens de l'Espagne, cf. B. Bennassar), aux "pestes noires" du XIV^e siècle, se sont ajoutées toutes les pestes qui traversèrent l'Europe de l'Antiquité au XVIII^e siècle. Nous attendons le gros livre que doit consacrer à la peste le Dr. Biraben, de loin le meilleur spécialiste français. Les études se multiplient. Les grands ports, par où la maladie arrive habituellement d'Orient, constituent un poste d'observation privilégié. Carrière et ses collaborateurs se sont installés à Marseille en 1720. A Marseille et à Venise, on peut observer les navires venant d'Orient, dont les "patentes" (contrôle sanitaire) enregistrent chacune des épidémies, brèves ou longues, qui apparaissent dans toute l'étendue de la Méditerranée; un article de D. Panzac (*Annales E.S.C.*, 1973) les recensera précisément. Enfin les publications anglaises touchant à la peste ne cessent pas (G. Deaux, *The Black Death*, 1969; Ph. Ziegler, même titre, 1969; C.F.D. Shrewsbury, *A history of bubonic plague in the British Isles*, 1970, etc.).

Les autres épidémies sont plus difficiles à identifier et à analyser. Je rappelle la thèse de F. Lebrun sur l'Anjou, qui constitue un modèle à cet égard. Je dois ajouter que Jean-P. Goubert publiera en 1973 un ouvrage concernant les médecins, les malades et les maladies épidémiques de Bretagne à la fin du XVIII^e siècle. Tout un courant, à la fois philosophique, sociologique et historique s'est attaché, en France, avec Foucault, Jean Meyer, J.-P. Peter et quelques autres (dont Le Roy-Ladurie en tant qu'historien du climat) à l'ana-

lyse de ces divers phénomènes (cf. le recueil collectif *Médecins, climat et épidémies à la fin du XVIII^e siècle*, par Desaiave, J.-P. Goubert, Le Roy-Ladurie et autres, aux éd. Mouton, 1972).

Un nouveau champ de recherche, tout à fait inter-disciplinaire (médecine, sociologie, histoire, etc...) s'est donc ouvert; il a trouvé dans la démographie historique son point de départ, et y puise ses enseignements les plus solides.

3. Les problèmes de l'analphabétisme et de l'alphabétisation.

Beaucoup de registres paroissiaux (et certains recensements du XIX^e siècle, au moins en France) peuvent apporter une précise contribution à la solution du problème universel et capital des progrès de l'alphabétisation (soit la lecture et l'écriture) dans le monde. Dans une moindre mesure, les papiers des notaires peuvent en apporter une autre (mais ils concernent rarement le très petit peuple). Dans la plupart des pays chrétiens, les nouveaux mariés étaient contraints de signer leur acte de mariage, ou d'avouer nettement qu'ils ne savaient pas signer leur nom (en France, après 1700 environ, le rédacteur du registre l'indique toujours, ou presque toujours). Une grande enquête avait été entreprise en France par Maggiolo en 1876-1877, et avait été alors publiée; Henry et Valmary en ont repris les résultats dans un article de *Population* de 1957, p. 83 sq.

Mais la meilleure étude, et de loin, est encore due à Lawrence Stone dans la livraison de *Past and Present* de février 1969: *Literacy and Education in England, 1640-1900*; cet article neuf et riche contient une comparaison internationale (p. 126-136) et une très riche bibliographie, à peu près exhaustive à sa date. Un jeune historien de l'Université de Rennes, Jean Quéniart, publiera vers 1975 une thèse qui examinera à fond le problème —et le réglera— pour les neuf plus grandes villes de la France de l'Ouest (Normandie, Bretagne, Anjou). Ce travail s'appuie essentiellement sur l'examen approfondi et raisonné de 50.000 signatures de jeunes mariés urbains appartenant à diverses couches de la société de la fin du XVII^e à la fin du XVIII^e. La difficulté principale tient à l'interprétation des signatures dessinées et malhabiles, qui forment transition entre les non-signatures et les signatures "parfaites". L'une des conclusions, c'est la montée de l'alphabétisation dans les couches masculines et même féminines de l'artisanat et de la boutique urbaine, au XVIII^e siècle.

Il est trop évident que des travaux de ce genre s'appuient essentiellement (mais non uniquement) sur des documents qui sont de caractère démographique.

4. Problèmes de démographie sociale "différentielle".

Les résoudre supposerait sans doute toute une discussion théorique sur le "contenu" de l'histoire sociale et de l'histoire démographique. Nous en ferons l'économie, pour nous en tenir à la pratique. De toutes manières, les historiens démographes ne pouvaient attendre que les querelles livrées autour des diverses conceptions de l'histoire sociale aient abouti à un accord

pour commencer à travailler. Ils se sont contentés le plus souvent de distinguer les groupes sociaux évidemment aisés et cultivés (clergé, noblesse, officiers, marchands, notables et bourgeois) des groupes sociaux évidemment malaisés et peu alphabétisés (compagnons en général, petits paysans, manouvriers, journaliers, gagne-deniers, mendiants, etc...), en laissant de côté les groupes intermédiaires (maîtres modestes, boutiquiers, laboureurs, vignerons parfois) dont l'examen était abandonné à des travailleurs futurs.

Inégalité évidente devant la mort, bien que mesurée assez grossièrement. On a depuis longtemps isolé les faubourgs et paroisses manufacturiers et visiblement misérables des villes (connus par les rôles d'imposition, les documents charitables) et de quelques campagnes (connues par des documents du même ordre, plus les divers cadastres quand ils existaient), et même à Paris les arrondissements présumés riches et présumés pauvres (en gros, connus entre 1860 et 1940). Les résultats furent ce qu'on attendait.

Diversité aussi dans certaines évolutions, sur lesquelles nous insistons plus loin: par exemple, l'accueil fait à l'extension des vieilles techniques contraceptives dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Plusieurs de mes étudiants parisiens ont tenté l'aventure dans les villages et gros bourgs d'Ile-de-France; pour le moment, les résultats ne sont pas nets. Signalons seulement deux groupes de conclusions locales. A Argenteuil, très gros bourg, il semble que les familles les plus misérables, mais aussi les familles les plus riches, résistent plus longtemps et plus fermement que toutes les autres. Dans les villages de vignerons de l'Ouest, après quelque hésitation, tous se précipitent vers le birth-control dès la décennie 1780. En réalité, le phénomène, autant rural qu'urbain, semble bien plus régional que social.

Tant qu'une analyse sociale raffinée, pluri-disciplinaire et si possible complète ne sera pas instituée, l'analyse démographique différentielle ne pourra aller plus loin que ces esquisses sommaires, sans doute assez grossières, tout de même fort instructives.

5. Histoire démographique et histoire des "mentalités", notamment religieuses.

C'est peut-être dans ce domaine, si large, si séduisant, si neuf et si fragile de l'histoire des mentalités que les sources démographiques et l'histoire démographique ont lancé les prolongements et les hypothèses les plus inattendues, et les plus intéressantes.

L'âge tardif au premier mariage (25 ans, au moins) et la rareté à la fois des naissances illégitimes et des conceptions anté-nuptiales ont poussé certains historiens, dont Pierre Chaunu, à poser en principe un ascétisme européen(?) de la jeunesse, première forme "jansénisante" (dit Chaunu) du contrôle des naissances. Parallèlement, Hajnal dressait l'hypothèse des "european marriage patterns" (dans *Population in History*, ed. by Glass and Eversley, London, 1965). On pourrait observer, contre ces hypothèses bien vite généralisées:

a) Que le "new pattern" d'Hajnal supposerait la connaissance précise

d'un "old pattern", à peu près impossible à prouver (mariages à des âges plus tendres avant 1650?).

b) Qu'il ne suffit pas de quelques études paroissiales par reconstitution (études habituellement propres à la région parisienne et à la Normandie) pour généraliser à toute l'Europe (et même à toute la France).

c) Que la faiblesse des naissances illégitimes qui ne s'observe d'ailleurs pas partout, (voir les ports, les faubourgs des villes, l'Angleterre...) peut être due à une certaine dissimulation aussi bien qu'à des pertes de registres paroissiaux (certains prêtres les enregistraient à part).

d) Enfin, que sur cette continence des Européens du temps des Réformes (y compris la catholique, qui a tardé à produire ses effets réels et populaires) paraît tout à fait douteuse à beaucoup d'historiens (cf. de récents articles de Flandrin et Burguière dans *Annales E.S.C.*).

En revanche, ce qui paraît vraiment éclatant, au moins en France (j'ai à me faire excuser de n'avoir pas eu le temps de scruter à ce propos la production des pays non français), c'est la complète modification des comportements et des attitudes, même religieuses, à partir de 1750 environ. Résumons les solides données apportées par les historiens démographes français:

a) La mobilité au mariage s'accroît considérablement (couramment, elle double).

b) Les naissances illégitimes (mieux connues sans doute) connaissent une progression qui n'est jamais inférieure au doublement, et atteint souvent le quadruplement.

c) Les conceptions nettement anté-nuptiales évoluent exactement de la même façon, et peut-être plus nettement encore.

d) Le contrôle systématique des naissances s'installe d'une façon majoritaire, même à la campagne, à partir des années 1750-1770, s'accélère après 1780, et plus encore sous la Révolution et l'Empire; cela, du moins, dans la France "parisienne" et normande, et peut-être aquitaine (ailleurs, on ne sait pas, ou bien le vieux "pattern" se maintient).

e) Lorsque, à partir de 1792, la législation révolutionnaire "civilise" les principaux actes de la vie, notamment le mariage, la réaction spontanée des populations (facile à étudier avec les registres devenus d'état-civil) est tout à fait typique. En ce qui concerne la date des mariages, l'interdiction de l'Avent (décembre) paraît tomber très vite; l'interdiction de Carême tombe moins vite, selon les régions et aussi les années, mais elle s'estompe nettement. C'est dire qu'un certain nombre d'usages imposés par l'Eglise, à ce sujet comme pour les précédents, ne correspondaient plus aux volontés ni aux mentalités effectives. Une carte régionale et chronologique du recul des

vieilles interdictions photographierait sensiblement la ferveur et les formes de la piété de 1792 à 1815, de 1815 à 1848, et ensuite.

Nous voici évidemment fort loin des familles de type I, des cohortes, des intervalles intergénésiques et des taux les plus raffinés de la démographie du troisième tiers du XX^e siècle. Mais c'est à la démographie historique que sont dus tous ces élargissements, dont presque aucun n'était pensable voici seulement un quart de siècle, quand presque aucun de nos étudiants n'était né.

HISTOIRE SOCIALE

Il m'est apparu impossible de consacrer un rapport approfondi aux problèmes de méthodologie de l'histoire sociale. Il y faudrait un colloque entier; et des colloques de ce genre ont déjà eu lieu, sans qu'il s'en dégage de conceptions unanimes.

Tout en renvoyant en bloc aux communications d'histoire sociale qui sont soumises à ces Journées, je puis simplement signaler les diverses conceptions de l'histoire sociale qui ont été soutenues, ou suggérées.

* * *

"Histoire sociale", ces deux mots portent en eux une sorte de séduction, principalement parce que leur signification est habituellement très vague, et peut recouvrir n'importe quoi. Et c'est sans doute pourquoi cette histoire dite "sociale" a rencontré de tels succès depuis un quart de siècle, et suscité tant de controverses (l'une des plus célèbres opposa le professeur Porehnev au professeur Mousnier).

Il me semble à la fois simple et utile de demander aux historiens, à travers leurs écrits, leurs conceptions de l'histoire sociale. Il m'apparaît que les historiens ont mis en avant trois méthodologies, qui correspondent à trois manières de travailler et d'être historien.

1. Une première catégorie d'historiens, fort impressionnés par diverses philosophies (matérialisme historique, idéalisme classique, intégrisme catholique) et sociologies (le plus souvent américaines, et, un moment les divers types de structuralismes), considèrent que l'histoire sociale constitue un tout original, une branche de l'histoire dont il importe de dégager les sources propres, les méthodes et les principes d'explication. Un certain nombre réduisent les principes à un seul (société de classes, société d'ordres, par exemple); beaucoup sont des théoriciens de tempérament, assez souvent fort systématiques.

2. Une seconde catégorie d'historiens considère que l'histoire sociale n'a ni existence propre ni originalité propre, parce que toute véritable histoire est forcément sociale. L'histoire politique concernerait alors directement une certaine "classe politique" (hommes de gouvernement, de haute administration, écrivains, etc...), si bien évidemment elle concerne indirectement la totalité d'un pays. L'histoire de l'art s'applique habituellement à des élites très réduites (les artistes et leurs commensaux), bien que cer-

taines de ses réalisations (les églises, en particulier) intéressent fort évidemment une partie considérable de la société (mais qui la subit, plus qu'elle ne la dirige). L'histoire des idées ne saurait être que relative à la pellicule très mince qui serait capable d'avoir des idées, et surtout de les exprimer. Quant à l'histoire religieuse, en plein renouvellement, elle est susceptible des interprétations les plus étroites comme les plus larges, les plus élitiques comme les plus "populaires", et aussi les plus élémentaires comme les plus extravagantes. L'histoire militaire peut concerner seulement les maîtres de la guerre (généraux, stratèges, ingénieurs, administrateurs), mais aussi l'ensemble des soldats (ce qui est plus difficile), mais encore les hommes qui subissent la présence de la guerre et des armées, et enfin les hommes d'affaires (munitionnaires, partisans, banquiers) qui permettent à la guerre d'avoir lieu. On pourrait continuer longtemps à donner des exemples.

3. Fort heureusement, une troisième catégorie d'historiens (dans laquelle finissent presque toujours par s'inscrire les tenants des deux attitudes précédentes) prouvent simplement le mouvement en marchant. C'est-à-dire qu'ils pratiquent effectivement l'analyse approfondie d'un groupe social dont la définition préalable ne pose pas de problèmes graves, soit par sa réalité géographique (une ville, une petite province), soit par son statut juridique assez clair (l'aristocratie anglaise de L. Stone, le clergé espagnol du XVII^e siècle de Domínguez Ortiz, les parlementaires parisiens de Bluche, les fermiers généraux de Durand, les chanoines bordelais de mon disciple Philippe Loupès, et, célèbres, les officiers de Roland Mousnier), soit par leur activité professionnelle tout aussi claire (les négociants marseillais de Ch. Carrière, 1973, les banquiers genevois de Felloni, 1971, etc...), soit par leur habituelle communauté d'attitude de pensée et de sociabilité (les pénitents et franc-maçons provençaux d'Agulhon, bientôt les académiciens provinciaux de Daniel Roche, etc...). Presque toutes les communications qui nous sont présentées se classent dans l'une des catégories définies ci-dessus.

Il reste seulement à souhaiter qu'on s'intéresse de façon moins "littéraire" et plus systématique à cette partie souvent majoritaire des sociétés anciennes qu'on appelait généralement en France "la canaille", ou "la lie du peuple", qui sont les exclus de tous les honneurs, de toutes les dignités, et bien entendu de la fortune et parfois même de la résidence stable. A Caen, à Lyon, à Lille, ailleurs encore (et bien entendu dans mes séminaires parisiens), ce sont eux qui sont au premier plan de la recherche.

Une dernière indication. Comme le prouvent presque toutes les communications qui nous sont présentées, toute histoire sociale sérieuse est le résultat de "croisements" nombreux et si possible intelligents de sources (démographiques, fiscales, notariales, littéraires, artistiques, etc...) et de points de vue (généalogique, moral, religieux, économique, culturel, avec une attention si possible égale apportée aux termes d'estime, d'honneur, aux relations de parenté, aux types et aux montants des revenus et des fortunes, aux fonctions, professions, pouvoirs détenus, etc... etc...). En ce domaine, la multiplicité et l'absolu libéralisme du renseignement et de l'idée sont les meilleurs garants d'une histoire sociale digne de ce beau nom, qu'elle soit érigée en discipline séparée ou fondue dans l'ensemble des sciences historiques.